

Formation CAP PETITE ENFANCE

Objectifs

- Se préparer à l'obtention du diplôme CAP PETITE ENFANCE
- Se former en cours d'emploi afin d'exercer une profession en :
 - école maternelle
 - crèche, halte-garderie, pouponnière
 - centre de loisirs, accueil périscolaire
 - centres de vacances collectifs d'enfants...

Public concerné

- Personnes salariées du secteur de la Petite Enfance (de 0 à 6 ans)
- Autres personnes salariées de tout autre secteur professionnel (dans le cadre d'un DIF, d'un CIF...)
- Personnes en Contrat de Professionnalisation ou autres contrats aidés (CAE, CUI...)
- Personnes à titre privé



Durée de la formation

Au Centre de Formation :

- 280 heures réparties sur 35 jours pour les personnes titulaires d'un diplôme (CAP, BEP ou plus)
- 320 heures (c'est à dire 5 jours de plus) pour les personnes ne possédant pas de diplôme

En situation professionnelle :

- Pour les personnes salariées du secteur de la Petite Enfance, l'emploi sert de support de stage
- Les autres personnes devront réaliser 12 semaines de stage dans 3 structures différentes accueillant des enfants de 0 à 6 ans, dont obligatoirement une avec des enfants de 0 à 2 ans

Conditions d'admission

- Avoir au moins 18 ans
- Fournir une lettre de motivation et un CV
- S'entretenir individuellement avec un formateur

Pour en savoir plus : www.mfr-stpere.org

